



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Compte-rendu de la réunion du 29 juin 2018

Présents : Monique GNAGNERI, Yolande GUEGUEN, Pierre GUIVARCH, Patrick JONOT, Bernard LAUTROU, Guy LE GOFF, Dany LE GUEN, Marie-Thérèse LIRZIN, Nicole MILBEO, Valérie PERHIRIN, Germaine SAOUT, Hélène SPARFEL, Paul TANINI

Absents excusés : Raymonde LANDURE, Sophie LASCAULT, Marie-Pierre MEL

Début de réunion : 22h10

1. Approbation du compte rendu de la réunion du 25 avril 2018

Patrick demande aux membres présents s'ils ont des remarques à formuler sur le compte rendu de la dernière réunion.

Aucune observation n'étant formulée, le compte rendu est approuvé avec 1 abstention et 12 pour.

1. Election du nouveau bureau

Avant de passer au vote, il est demandé à chacun des membres du bureau s'il souhaite se représenter.

Patrick rappelle qu'il avait dit l'an dernier qu'il ne se représenterait pas à la présidence.

Les votes ont été réalisés ainsi qu'il suit :

- Secrétaire : Nicole MILBEO (12 POUR)
- Secrétaire adjointe : Marie Thérèse LIRZIN (12 POUR)
- Trésorier : Pierre GUIVARCH (12 POUR)
- Trésorière Adjointe : Monique GNAGNERI (12 POUR)
- Président : Paul TANINI ((12 POUR)
- Vice-Président : Patrick JONOT (12 POUR)

A l'issue des votes, Paul exprime au nom de tous les membres du foyer rural sa gratitude à l'égard de Patrick qui depuis de nombreuses années n'a pas ménagé ses efforts pour piloter cette association.

Il remercie ensuite Patrick d'avoir accepté de prendre le poste de vice-président et souhaite continuer sur la même voie en portant une attention particulière sur le budget et les comptes dès lors qu'une augmentation significative des coûts de fonctionnement risque de survenir rapidement.

Il remercie aussi les membres du Conseil d'Administration pour leur confiance.

2. Point sur les projets en cours

2.1 – circuit de randonnée

Le circuit est délimité et une possibilité de variante est à l'étude.

Le chemin est maintenant ouvert complètement.

Un remerciement particulier à Jean Pierre, employé communal, pour son investissement.

Le circuit est prêt pour la venue d'une personne représentant la Fédération Française de Randonnée pour qu'elle note le circuit. Une note supérieure à 10 permet de valider le circuit.

M. URIEN de la communauté de communes pilotera la suite de l'aménagement.

Pour la prise en charge des variantes, Guy demande que la question soit reposée à M. URIEN.

→ Patrick va reposer la question par écrit.

Il conviendra de prévoir d'autres alternatives, les identifier et les valider : leur balisage sera à nos frais.

Hélène suggère de ne pas tout baliser en jaune. Patrick lui répond que le balisage principal sera en jaune et que les variantes seront en bleu.

Entretien du sentier : il faudra déterminer qui en a la charge

2.2 – validation de l'activité "SORTIES CULTURELLES"

- L'activité est validée à l'unanimité (13 POUR)
- Il reste maintenant à définir le contour de l'ouverture : aux adhérents, à tout le monde, aux adhérents + ayant-droits ?

Hélène propose d'établir un tarif spécial pour les adhérents hors frontière : Patrick n'y est pas favorable. Une majorité du CA abonde en son sens.

Le choix de l'ouverture aux adhérents et ayant-droits (conjoint, parents, enfants) est arrêté à l'unanimité (13 POUR)

Monique indique déjà les quelques pistes validées pour la saison prochaine :

- Samedi 27 octobre : LANDERNEAU – Exposition Henry Moore
- Dimanche 30 septembre : Ecomusée de PLOUIGNEAU + exposition 1914-1918

Julie du théâtre de Morlaix lui a indiqué que dans le programme 2018-2019 il y aurait beaucoup de nouveaux spectacles et qu'il faudra prévoir assez tôt

3. Point sur événements de l'exercice précédent

Le rallye pédestre : beau succès avec une météo très indulgente

- Prévisions 12 équipes - Réalisation : 12 équipes constituées
- La mise en route a été un peu compliquée
- A saluer l'implication de l'équipe des 8 organisateurs
- Il n'y aura pas d'édition 2019
- Reconnaissance d'un travail d'équipe qui a bien fonctionné

4. Inscriptions 2018-2019

Deux dates sont programmées :

- Vendredi 7 septembre de 16h à 18h
- Samedi 8 septembre de 9h à 12h

5. Questions diverses

6.1. Situation de Bernard CHOQUER :

Une réunion devra être programmée durant la période estivale pour décider de l'option retenue pour l'emploi de M. CHOQUER.

L'ULAMIR a souhaité mettre fin à la gestion de son contrat de travail et une autre solution est à mettre en œuvre.

6.2. Recherche d'un responsable de l'activité scolaire secondaire

Robert COANT est d'accord pour endosser ce rôle.

Fin de la réunion : 23h10

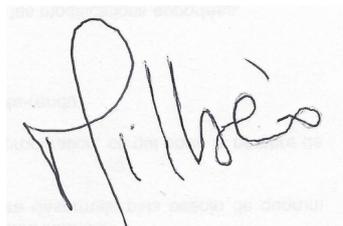
Fait à GARLAN, le 6 juillet 2018

Le Président



Paul TANINI

La secrétaire



Nicole MILBEO